

<p>Contexte, historique</p>	<p>L'ouverture du marché de l'électricité en 2004 ouvre la voie à la libéralisation de la production d'électricité. Entre les entreprises publiques et privées, Enercoop veut proposer une troisième voie sur le marché de l'électricité, de forme privée mais d'intérêt public. En 2005, la société Enercoop voit le jour sous la forme d'une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)</p>
<p>Les acteurs mobilisés</p>	<p>Au sein de chaque délégation régionale, les producteurs, les consommateurs, les collectivités locales, les salariés...</p>
<p>Le dispositif</p> <p>Contact Frédéric Marilliet Directeur Enercoop Rhône-Alpes contact@enercoop-rhone-alpes.fr</p>	<p>Enercoop se propose donc de devenir un nouvel acteur de commercialisation de l'électricité. La SCIC se donne pour objet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir les énergies renouvelables, - défendre la maîtrise de la consommation d'énergie, - décentraliser la production, - offrir à chaque citoyen la possibilité de s'approprier l'accès à l'énergie. <p>Le statut SCIC permet un sociétariat hétérogène, en réunissant autour du même projet des acteurs pouvant avoir des intérêts divergents (producteurs, consommateurs, associations, collectivités locales et salariés de la SCIC), selon un fonctionnement démocratique et transparent répondant à la règle « 1 personne = 1 voix ». Il assure également un réinvestissement de la quasi totalité des bénéfices au profit des énergies renouvelables (dans de nouveaux moyens de production) et de la maîtrise de la consommation d'énergie grâce à des sociétaires plaçant l'intérêt général au dessus de l'intérêt particulier. Enercoop fournit de l'électricité à des entreprises et à des particuliers, depuis 2007</p> <p>Dans un objectif de décentralisation de la production et des décisions, l'idée est à terme de répéter ce modèle au niveau local et de réunir élus, consommateurs, producteurs et associations dans une démarche de service public décentralisé. Ce modèle ouvre la possibilité de construire une nouvelle politique énergétique locale plus viable à long terme et plus responsable, pour influencer les choses au niveau national dans un deuxième temps</p>
<p>Questionnement et chiffres</p>	<ul style="list-style-type: none"> - en 2006, Enercoop reçoit l'agrément entreprise solidaire - en juillet 2007, les particuliers ont la possibilité de rejoindre les professionnels au sein du capital de la Scic - Aujourd'hui, Enercoop a dépassé les 13 000 consommateurs et les 8 000 sociétaires